

le bateau est destiné uniquement à l'industrie du homard, une partie de cet outillage dispendieux n'est pas nécessaire.

Je ne puis donc pas risquer une estimation qui serait utile au ministre, mais je suis certain que l'on obtiendrait le renseignement d'un des bureaux de prêt aux pêcheurs dans les quatre provinces de l'Atlantique. Le ministre pourrait aisément se renseigner auprès de l'un des fonctionnaires. Je regrette de ne pouvoir lui donner de réponse plus constructive.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, quand le gouvernement présente un bill pour modifier une bonne loi et dit que c'est afin d'améliorer la loi actuelle, d'ordinaire les partis de l'opposition se déclarent réjouis. Je me demande si nous devons bien accueillir cette mesure. Je ne crois vraiment pas. Le député de South Shore (M. Crouse) a dit que son parti s'en réjouissait mais que la partie qui prévoit la hausse du taux d'intérêt lui inspirait des craintes. A mon avis, il n'y a guère autre chose dans le bill. Je sais qu'il apporte deux autres changements mais je doute qu'on l'aurait présenté si l'on n'avait pas voulu supprimer le plafond de 5 p. 100 sur le taux d'intérêt.

Cette longue liste de bills du gouvernement, qui visent à augmenter les taux d'intérêt, devient passablement ennuyeuse et monotone. Le tout a commencé il y a quelques années avec l'abolition du plafond des taux d'intérêt que les banques peuvent exiger, taux qui, durant nombre d'années, était fixé à 6 p. 100.

• (8.50 p.m.)

Les députés alors présents, ainsi que les autres se rappelleront qu'il s'agissait d'aider l'homme moyen. Nous avons cependant entendu le gouverneur de la Banque du Canada confirmer ce que nous pensions de la proposition, savoir, qu'elle avantage plus les banques que l'homme moyen.

Le gouvernement a établi une formule en vertu de laquelle les taux d'intérêt sur les prêts pour la construction domiciliaire montent sans cesse. Les députés ne doivent pas avoir oublié que nous avons consacré bien des jours à l'étude des projets de lois agricoles. Quel était le point essentiel de chacun? C'était un taux d'intérêt croissant. Je prévois qu'avant la fin du présent débat, certains de mes collègues de circonscriptions agricoles prononceront des discours sur ce bill des pêcheries, et pourront s'en tirer très facilement. Ils

[M. Crouse.]

n'auront qu'à reprendre leurs discours sur la loi sur les prêts aux améliorations agricoles, et à parler de poisson séché au lieu de grain humide.

L'hon. M. Lang: Ils pourraient se contenter d'en donner lecture.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ils pourraient prononcer ces discours sans les lire, c'est exact. Je suis heureux que le ministre d'État reconnaisse qu'il y a un parallèle entre les initiatives prises pour les pêcheurs et pour les cultivateurs. Que dit le gouvernement au sujet des mesures adoptées à l'intention des cultivateurs, des pêcheurs et des intermédiaires? Rien si ce n'est que nous aurons ces taux élevés d'intérêt. Si nous terminons ce débat, la Chambre doit aborder ensuite l'article suivant qui figure au *Feuilleton*, soit une modification à la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. A coup sûr, le gouvernement proclamera hautement que la mesure a du bon et qu'elle vise à améliorer la situation des anciens combattants. Que fait-elle? Elle supprime le plafond de l'intérêt de 5 p. 100.

Nous ne pouvons, à mon avis, instaurer une ère d'abondance, de prospérité et une société juste en augmentant tous les taux d'intérêt. Au lieu de suivre le courant et de tolérer des taux d'intérêt plus élevés, le gouvernement devrait, je pense, prendre des mesures pour les abaisser.

M. Baldwin: Attention à ce mot «courant».

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député de Peace River (M. Baldwin) me conseille d'employer le mot «courant» avec prudence. Nous avons un premier ministre «au courant» et qui suit le courant, qui est de hausser les taux d'intérêt au profit, dit-on de l'homme de la rue, de l'ouvrier, de l'agriculteur, du pêcheur et de la personne qui a besoin d'un logement. Il en résulte, bien sûr, que les taux d'intérêt montent en flèche, l'argent devient plus cher et les gens souffrent davantage.

Songez cependant que certains taux d'intérêt ne montent pas. Le gouvernement ne verse que 4 p. 100 pour l'argent du Fonds de pension de la fonction publique. Je ne veux pas me lancer dans un discours, qui ne serait pas conforme au Règlement mais je pense m'être fait comprendre.

J'ai soutenu, au sujet du logement, qu'au lieu d'appuyer et de garantir des taux d'intérêt élevés, le gouvernement devrait accorder des prêts directs pour la construction de maisons. Lors de débats touchant les fermes,